



Document d'aide

Mouvement 2^{ème} phase

Si vous êtes sans poste à l'issue de la CAPD du 26 mai, vous avez la possibilité de faire parvenir à l'Inspection Académique un courrier qui pourra être consulté par l'administration pour vous attribuer un poste. Ceci le plus tôt possible, la prochaine CAPD aura lieu les 22 & 23 juin

N'oubliez pas de nous en communiquer une copie.

Sur la forme :

1. **Adressez** ce courrier à : Inspection Académique
DGP
30 rue Mitantier
10025 Troyes Cedex

2. **Précisez** vos nom, prénom, adresse personnelle et barème (*disponible, ainsi que vos vœux, sur l'accusé de réception dans votre boîte I-prof*)

3. **Commencez** votre lettre par une phrase explicative (sans oublier de l'adresser à "Monsieur l'Inspecteur d'Académie"). Par exemple :

A M. l'Inspecteur d'Académie

Restant sans poste à l'issue de la CAPD des 25 et 26 mai 2009, je tiens à porter à votre connaissance ces précisions pour mon affectation.

4. **Terminez** votre lettre par une formule de politesse !

Précisions à apporter :

1. **Précisions géographiques**, par exemple :

> nombre de kilomètres maximum du domicile.

> ajouter des zones géographiques à votre fiche de vœux initiale.

2. **Précisions par type de poste** (*direction, maternelle, élémentaire, spécialisé, ou plus précis : clis, segpa, etc.*).

Cela peut être les types de postes souhaités et/ou les types de postes réellement non souhaités.

3. **Précisions diverses** : situation familiale ou tout autre renseignement que vous jugez utile...

Stratégie :

Attention, ne formulez pas de critères trop restrictifs. En réduisant trop les possibilités, vous prenez le risque d'être affecté(e) sur un poste qui ne correspondra pas du tout à vos attentes. Dit autrement, une extension "*tout poste maternelle sur Troyes et aggro*" peut se concrétiser par un poste ASH à 50 km de Troyes.

Inversement, vous n'avez pas intérêt à trop élargir, au risque de vous voir attribuer un lieu ou un poste absolument pas désiré.

Nous tenons des permanences à l'IUFM chaque mardi de 13h30 à 14h00. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour nous soumettre votre courrier.